

grande quantité furent distribués le plus judicieusement et le plus promptement possible, étant donné le petit nombre de bras disponibles pour cette tâche.

Formulant les conclusions tirées de son expérience, le Dr Sedlmayr estime que la meilleure manière de procéder, c'est, en cas d'expédition lointaine, de louer un bateau près du théâtre des opérations et de procéder sur place aux transformations nécessaires, pour lesquelles tout aura été, autant que possible, préparé d'avance. On arrivera ainsi plus vite au résultat voulu qu'en faisant venir un vaisseau de la patrie. Un navire de 6000 tonneaux, pouvant contenir 100 à 110 malades, peut être considéré comme approprié aux fonctions de vaisseau-hôpital. On pourrait également essayer de procéder comme le fait la Croix-Rouge japonaise, qui possède des bâtiments servant en temps de paix au transport des marchandises et mis immédiatement à sa disposition quand elle en a besoin.

A côté du *Savoia*, le navire *Gera*, appartenant au Lloyd du nord de l'Allemagne, fut aménagé en juillet 1900 pour recueillir 300 soldats malades et 20 officiers. Placé sous le commandement du Dr Arendt il fonctionna principalement à Taku, puis à Nagasaki, et entreprit les voyages circulaires sur les côtes de la Chine. En mai 1901 il dut être remis au corps expéditionnaire de l'Asie occidentale et les malades qui étaient à son bord transportés dans le lazaret du gouvernement à Tsingtau. Le personnel, qui se composait de 42 infirmiers et auquel, à quelques exceptions près, dues à la hâte de son recrutement, il faut rendre hommage sans réserve pour son dévouement, reprit alors, sur un autre vapeur, la route de l'Allemagne.

SOUS LA CROIX-ROUGE ALLEMANDE DANS LA GUERRE SUD-AFRICAINE

Sous ce titre *Unter dem deutschen Rothen Kreuz im südafrikanischen Kriege*¹, M. le Dr Küttner, professeur à l'Université de Tübingen et qui, comme on sait, a été le chef de l'assistance volontaire allemande au Sud de l'Afrique, comme un peu plus tard il acceptait de diriger un lazaret allemand en Chine, a consigné le récit de son voyage et

¹ Voy. aux *Ouvrages reçus*, p. 195.

de son séjour en terre africaine. Laissant de côté, pour en faire l'objet d'un ouvrage spécial, l'énoncé des expériences médicales et chirurgicales faites dans cette campagne ¹, il se borne ici à raconter les péripéties de son voyage et de la campagne de secours volontaire qu'il a conduite avec tant de compétence et de savoir-faire. On le suit à son départ de Berlin pour Delagoabay, puis à travers le Transvaal et d'Etat d'Orange jusqu'à Jacobsdal, pendant tout le temps qui s'est écoulé de la bataille de Magersfontein jusqu'à l'invasion de l'Etat d'Orange par les Anglais et à la prise de l'armée de Cronje, enfin sur la route du retour par Kimberley et Cronstadt.

Dans cet ouvrage, offrant cet intérêt particulier qui s'attache au récit d'un témoin oculaire, intelligent et impartial d'événements qui ont eu leur retentissement dans le monde entier, nous pourrions sans doute puiser bien des détails concernant la Croix-Rouge et inédits pour nos lecteurs. Mais après les articles généraux que nous avons publiés ², il nous semblerait déflorer le livre en ne leur en présentant ainsi que quelques bribes. L'ayant signalé à leur attention nous préférons beaucoup leur en recommander la lecture, certains qu'ils ne se repentiront pas d'avoir suivi notre conseil. Les nombreuses illustrations originales dont l'ouvrage est orné lui donnent à elles seules un attrait particulier.

SIXIÈME ASSEMBLÉE DES MÉDECINS ET CHEFS DE COLONNES
SANITAIRES ALLEMANDES

La sixième réunion des chefs et médecins de colonnes sanitaires s'est tenue à Hambourg du 26 au 29 juillet 1902. Le 27 eut lieu, à Wittenbergen, un grand exercice pratique des colonnes de Hambourg et des environs, consistant dans le transport des blessés à la place principale de pansement, leur alimentation et leur évacuation par voie d'eau sur le lazaret de réserve. Trente sœurs de la Société auxiliaire des dames y participèrent. La journée du 28 fut consacrée aux délibérations; l'assemblée discuta la question de l'assurance des membres des colonnes sanitaires contre les accidents et laissa au Comité central le soin de décider s'il est préférable de

¹ Voy. aux *Ouvrages reçus*, T. XXXII, p. 81.

² Voy. T. XXXI, p. 151, 269, et T. XXXII, p. 81, 143.